Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1922)

Heft: 21

Rubrik: Assemblée générale et banquet de la Chambre de commerce

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Chambre de Commerce Suisse en France

SIÈGE SOCIAL: 61, Avenue Victor-Emmanuel III, PARIS (8e)

Adresse Télégraphique : COMMERSUIS-PARIS

Heures de réception et d'ouverture de la Salle de Lecture :

TÉLÉPHONE : ÉLYSÉES 54-94

De 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures

SECTION DE LYON: 6, Quai des Brotteaux. — Tél. VAUDREY 6.70 SECTION DU SUD-EST: MARSEILLE, 115, Rue de l'Évêché. — Tél. 15-25

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. Alphonse DUNANT, Ministre de Suisse en France

COMITÉ DE DIRECTION

M. F. DOBLER, *Président*; M. A. DUPLAN, *Vice-Président*. MM. G. BRANDT, FÉLIX DU PASQUIER et F.-E. HIRT

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. F. DOBLER, Président; M. A. DUPLAN, Vice-Président.
MM. G. BRANDT, J.-L. COURVOISIER, C. DELAPRAZ, FÉLIX DU PASQUIER,
CH. GAY, F.-A. GRAF, H. GUNTHERT, H. HEER, F.-E. HIRT, A. JAM,
HENRY LOHRER, A.-J. MARET,

E. MONVERT, A. REYMOND, A. STIRLIN et WOLFER-SULZER.

Trésorier : M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD, 15, Rue Richer. Secrétaire-Général : M. JACQUES DE PURY.

SOMMAIRE :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET BANQUET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE. — ÉTAT DES MEMBRES. — FOIRE DE BALE. — FOIRE DE LYON. — DETTE AUTRICHIENNE ET DETTE HONGROISE D'AVANT-GUERRE. — TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — COURS DU FRANC SUISSE A PARIS DURANT LE MOIS DE JANVIER 1922. — IMPORTATION-EXPORTATION-DOUANES: LE NOUVEAU TARIF DOUANIER SUISSE ET L'INDUSTRIE. — RELÈVEMENT DES DROITS DU TARIF GÉNÉRAL SUISSE. — UNE LIGUE SUISSE POUR LE LIBRE ÉCHANGE. — RÉSUMÉ DES DOCUMENTS OFFICIELS. — OFFRES ET DEMANDES DE REPRÉSENTATION. — QUELQUES ADRESSES UTILES A PARIS.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET BANQUET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Nous rappelons que l'Assemblée générale ordinaire de la Chambre de Commerce Suisse en France aura lieu le 21 mars, à 17 heures, au siège social.

Cette Assemblée sera suivie d'un banquet à l'Hôtel Continental, auquel M. le Ministre DUNANT, Président d'honneur de la Chambre, a bien voulu accepter de prendre part.

Nous espérons également pouvoir compter sur la présence de diverses personnalités éminentes suisses et françaises. Nous sommes certains que les membres de la Chambre tiendront à assister en grand nombre à cette réunion et nous les prions de nous réserver, dès maintenant, la date du 21 mars.

ETAT DES MEMBRES

Le Comité a procédé aux admissions suivantes :

Membres Effectifs:

BUCHTER (Jean), administrateur de la Compagnie Commerciale Marseillaise, 129, Promenade de la Corniche, Marseille.

KIEFER (Max, Albert), administrateur-délégué de F. Salathé et Co (France) S. A., 94, rue Saint-Lazare, Paris.

SYLVANT (Cécilien), Fabrique d'Agrafes "Elbé", Clos de la Fonderie, Carouge, Genève.

Weibel et Co, Manufacture suisse de lingepapier, Bâle.

Membres adhérents :

CONTINENTAL EXPRESS, Société Anonyme, 59 bis, rue de la Bourse, Le Havre.

MEYER (Jean), négociant en vins, 89, avenue d'Agde, Béziers (Hérault).

FOIRE DE BALE

La sixième Foire Suisse d'Echantillons aura lieu du 22 avril au 2 mai 1922.

Nous ne pouvons que recommander aux commerçants et industriels français de se rendre à Bâle à cette occasion; il y aura là, pour eux, une occasion unique de se renseigner sur la production suisse et de s'approvisionner en marchandises de choix.

Ils constateront que l'industrie suisse est toujours à la hauteur de son ancienne réputation et que ses produits se distinguent par leur fabrication soignée, par leur solidité et par leurs prix modérés.

Voici le texte de l'appel que le Président de la Confédération suisse a lancé à cette occasion :

Bâle, vieille cité commerciale, a droit aujourd'hui à toute la reconnaissance du pays, parce que, au milieu du grand embarras économique actuel, elle aborde courageusement l'organisation de la VI° Foire suisse d'échantillons.

Cette institution est une jois de plus appelée à rendre témoignage du travail tenace et énergique

de chaque atelier suisse et de notre volonté inflexible de tenir tête à la crise mondiale.

En attirant de nouveau l'attention de notre pays et de l'étranger sur les produits de l'habileté suisse, la Foire suisse d'échantillons peut être de la plus grande importance pour la ranimation et le relèvement de notre vie économique. Elle est le meilleur moyen pour favoriser l'écoulement de nos produits dans notre pays et pour soutenir l'exportation en lutte avec la défaveur du temps.

Notre capacité sur tous les terrains industriels et professionnels sera jugée d'après l'image que la Foire suisse d'échantillons présentera aux visiteurs.

Il s'agit donc de rassembler toutes les forces pour rendre exemplaire la Foire de crise de 1922.

C'est donc avec plaisir que, sur l'invitation de la direction de la Foire de donner mon avis, quant à la manifestation de cette année, je saisis l'occasion de faire appel aux industriels et professionnels suisses en les invitant à y participer par l'exposition de leurs travaux techniques et intellectuels et à soutenir ainsi, non seulement cette entreprise suisse, mais en même temps notre économie nationale tout entière.

C'est la nécessité qui s'impose aujourd'hui plus que jamais!

Berne, le 26 janvier 1922.

Signé : D' HAAB Président de la Confédération.

On trouvera au siège de la Chambre de Commerce Suisse en France, tous renseignements sur la Foire de Bâle, ainsi que des cartes d'acheteur gratuites.

FOIRE DE LYON

Nous rappelons aux membres de la Chambre de Commerce Suisse en France qui ont l'intention de faire distribuer, dans nos stands, leurs catalogues et prospectus, qu'ils ont à les remettre à notre Section Lyonnaise, 6, quai des Brotteaux, Lyon, jusqu'au 27 février, en lui faisant savoir si les imprimés non distribués devront leur être retournés après la Foire ou s'ils seront à conserver pour les foires ultérieures.

En ce qui concerne l'exposition d'échantillons, le délai d'inscription étant écoulé, nous ne pourrons prendre en considération de nouvelles demandes qu'à la condition qu'il s'agisse d'échantillons de petites dimensions.